

---

# GESTION D'ACTIFS PMSL INC.

---

## RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour la période close le 31 décembre 2024

Fonds Repère 2035 Sun Life



Placements mondiaux

**Sun Life**

# Fonds Repère 2035 Sun Life

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-877-344-1434, en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse [info@placementsmondiauxsunlife.com](mailto:info@placementsmondiauxsunlife.com) ou en nous écrivant à Gestion d'actifs PMSL inc., 1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6. Nos états financiers sont disponibles sur notre site Web à l'adresse [www.placementsmondiauxsunlife.com](http://www.placementsmondiauxsunlife.com) et sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de l'une ou l'autre de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs PMSL inc. (le « gestionnaire ») est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds Repère 2035 Sun Life (le « Fonds ») est de chercher à procurer une plus-value du capital à long terme et de verser, à la date d'échéance prévue, le 30 juin 2035, une somme par part correspondant à la plus élevée des trois valeurs suivantes : i) 10,00 \$ par part (la valeur liquidative par part à la date de création du Fonds); ii) la valeur liquidative par part de fin de mois la plus élevée enregistrée pendant la période allant de la date de la création du Fonds jusqu'à sa date d'échéance; ou iii) la valeur liquidative par part à la date d'échéance du Fonds (la « valeur garantie »). Le Fonds investit dans un fonds sous-jacent qui procure une exposition aux indices boursiers d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Extrême-Orient au moyen de placements effectués principalement dans des instruments dérivés, ainsi que dans des titres à revenu fixe et des équivalents de trésorerie. Le fonds applique une stratégie de répartition de l'actif pour établir un équilibre entre ces actifs. De plus amples détails sur la valeur garantie sont présentés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Le sous-conseiller du Fonds est Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. (le « sous-conseiller »). Le gestionnaire de portefeuille et le sous-conseiller gèrent le fonds en investissant dans suffisamment d'obligations à coupon zéro des gouvernements fédéral ou provinciaux pour soutenir la valeur garantie à la date d'échéance du Fonds et en investissant le reste de l'actif du Fonds dans des actions mondiales. L'exposition aux actions mondiales est obtenue au moyen d'un placement dans des parts du Fonds Repère Actions mondiales Sun Life.

### Risque

Aucun changement qui aurait eu une incidence importante sur le degré de risque global du Fonds n'a été apporté à l'objectif ou aux stratégies de placement du Fonds au cours de la période. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux qui sont énoncés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Au 31 décembre 2024, la majorité des placements du Fonds étaient considérés comme facilement négociables et très liquides; le risque de liquidité du Fonds est donc considéré comme minime.

### Résultats d'exploitation

Au cours de la période, la valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 46,5 millions de dollars à 40,4 millions de dollars, en raison des ventes nettes négatives, en partie contrebalancées par le rendement positif.

Pendant la période, les titres de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 4,2 %. Ce rendement est inférieur à celui de l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 82,0 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 18,0 % de l'indice mondial tous pays MSCI en monnaie locale (\$ CA), qui a inscrit un rendement de 7,0 %. L'indice général, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a inscrit un rendement de 4,2 %. Nous avons inclus les rendements de l'indice général pour vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui du marché en général. Nous avons également inclus les rendements de l'indice de référence mixte du Fonds, qui reflète plus étroitement les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit et fournit un autre point de comparaison avec le rendement du Fonds. Veuillez vous reporter à la section « Rendement passé » du présent rapport pour connaître les données sur le rendement de chaque série de titres du Fonds.

Le rendement du Fonds a été semblable à celui de l'indice général. La répartition en obligations à plus long terme a compromis le rendement. Au cours de la période, les actions ont affiché un rendement supérieur à celui des obligations. Une plus grande répartition en actions a favorisé le rendement.

# Fonds Repère 2035 Sun Life

---

Au cours de la période considérée, les marchés boursiers mondiaux ont dégagé de solides rendements dans un contexte de fragilité macroéconomique, d'intensification des tensions géopolitiques et d'incertitude quant à l'issue d'importantes élections dans de nombreuses régions de monde. Ils ont été soutenus par le changement d'orientation des principales banques centrales mondiales qui ont abaissé les taux d'intérêt dans un contexte semblant indiquer un ralentissement de la croissance économique et un recul de l'inflation. L'économie américaine a été le principal inducteur du rendement des marchés boursiers mondiaux, stimulée par la croissance, bien accueillie et soutenue, des bénéfices des sociétés ainsi que par l'enthousiasme continu pour l'intelligence artificielle (IA) générative. Le marché du Japon a également été parmi les plus performants au cours de la période, les marchés boursiers japonais ayant atteint des sommets inégalés depuis plusieurs décennies. Les réformes sur la gouvernance d'entreprise et la faiblesse du yen ont attiré les investissements étrangers tandis que la politique monétaire accommodante menée par la Banque du Japon a fourni un soutien en matière de liquidités. Dans ce contexte, les titres de croissance ont affiché un rendement supérieur à celui des titres axés sur la valeur et les rendements provenaient essentiellement des grandes entreprises, particulièrement celles du secteur des technologies de l'information du fait de l'optimisme suscité par l'innovation liée à l'IA.

Les marchés obligataires mondiaux ont connu des niveaux élevés de volatilité au cours de l'année, les banques centrales des pays développés ayant commencé à réduire les taux d'intérêt. Les rendements obligataires ont reculé au cours de l'année en raison de la baisse des taux, mais sont remontés vers la fin de la période. Le rendement des obligations a augmenté en raison des données économiques solides et de l'incertitude à l'égard d'éventuelles politiques inflationnistes du nouveau gouvernement des États-Unis.

Les principales banques centrales des pays développés ont toutes, à l'exception de celle du Japon, réduit leurs taux d'intérêt, l'inflation ayant reculé pour se rapprocher de leur taux cible. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a abaissé les taux pour une troisième fois, portant la fourchette cible entre 4,25 % et 4,5 %. La Banque centrale européenne (BCE) a également abaissé les taux à quatre reprises au cours de l'année, ramenant le taux de base à 3 %. La Banque du Canada a abaissé les taux de 1,75 %. La Banque du Canada prévoit un ralentissement de la croissance économique et de l'inflation au Canada, en raison de la décision du gouvernement de diminuer les seuils d'immigration.

Au cours de la période, les obligations à rendement élevé ont mieux fait que les obligations de première qualité. L'écart de taux des obligations à rendement élevé s'est resserré sous l'effet de la demande accrue de la part des investisseurs et d'une croissance économique plus vigoureuse. L'écart de taux correspond à la différence de rendement entre un bon du Trésor et un autre titre de créance de même échéance, mais de qualité du crédit différente. Les obligations de première qualité sont les obligations de la plus grande qualité, comme déterminée par une agence de notation. Les obligations à rendement élevé sont plus spéculatives, et leur note de crédit est inférieure à celle des obligations de première qualité.

Les obligations de la plupart des marchés émergents ont affiché des rendements moins élevés, les banques centrales des pays en développement ayant abaissé leurs taux. En Chine, les rendements de l'indice de référence à long terme sont demeurés près de leur niveau le plus bas depuis plusieurs décennies, la Banque populaire de Chine ayant abaissé ses taux directeurs. Quelques marchés émergents comme le Brésil et l'Indonésie ont relevé leurs taux au cours de l'année pour assurer la stabilité de leur devise. Les obligations des marchés émergents libellées en monnaie forte ont dégagé des rendements supérieurs à celui des obligations libellées en monnaie locale. Les obligations libellées en monnaie locale ont affiché des rendements inférieurs sous l'effet de l'appréciation du dollar américain.

La répartition en obligations a nui au rendement. Au cours de la période, les obligations ont dégagé un rendement inférieur en raison de leur durée plus longue. La durée mesure la sensibilité du cours d'une obligation à la fluctuation du taux d'intérêt. Plus la durée est courte, moins les cours obligataires reculent lorsque les taux obligataires augmentent. Le rendement des obligations a augmenté vers la fin de la période en raison des préoccupations concernant les politiques inflationnistes du nouveau gouvernement des États-Unis.

Le rendement des marchés boursiers mondiaux a été favorable pendant la période. La répartition en actions a contribué au rendement.

# Fonds Repère 2035 Sun Life

## Événements récents

Dans certaines régions géographiques, les tensions mondiales et les conflits ont continué d'avoir une incidence sur les économies et les marchés mondiaux. Par ailleurs, la tension est toujours palpable entre les grandes nations concernant un certain nombre d'enjeux, notamment le commerce, la technologie, les droits de la personne et la souveraineté. Ces enjeux ont, dans certains cas, donné lieu à des sanctions gouvernementales et à des restrictions commerciales. Ces tensions mondiales et ces conflits régionaux, suivis de près par les médias, créent un environnement opérationnel plus difficile. L'incidence à long terme sur le contexte géopolitique, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine. Le gestionnaire reste attentif à l'évolution de la situation et évalue les répercussions sur les stratégies d'investissement.

## Opérations entre parties liées

Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services administratifs.

À titre de fiduciaire, le gestionnaire détient le titre de propriété des placements dans le Fonds pour le compte des porteurs de titres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds directement ou par l'intermédiaire de sous-conseillers. Le gestionnaire a retenu les services de Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. (« Gestion SLC »), un membre du groupe du gestionnaire, qui agira à titre de sous-conseiller du Fonds.

Le Fonds peut détenir des participations directes ou indirectes dans la Financière Sun Life Inc. ou ses sociétés affiliées ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe. Les fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent investir dans des titres du Fonds.

Le gestionnaire a conclu une entente de distribution avec Placements Financière Sun Life (Canada) inc. (le « courtier »), une société sous contrôle commun, par l'entremise de laquelle le courtier peut distribuer les titres des fonds offerts par le gestionnaire dans les territoires où le courtier est autorisé à le faire.

Gestion SLC est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

## Frais d'administration du Fonds

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation du Fonds (les « frais d'administration ») en contrepartie d'honoraires d'administration fixes que le Fonds verse au gestionnaire (les « honoraires d'administration »). Les honoraires d'administration sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de titres du Fonds. Les frais d'administration comprennent, notamment, les honoraires du responsable des registres, des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques, les frais bancaires et les intérêts débiteurs, les frais de garde, les taxes et impôts, les frais administratifs et les coûts des systèmes, les coûts des rapports aux épargnants, des prospectus et d'autres documents d'information, les droits de dépôt réglementaire (y compris tous les frais réglementaires et charges assumés par le gestionnaire) et les honoraires du fiduciaire pour les régimes enregistrés. Le montant de ces charges est porté aux honoraires d'administration annuels à taux fixe à l'état du résultat global du Fonds qui se trouve dans les états financiers annuels.

Le Fonds paie également certains frais d'exploitation directement (les « coûts du Fonds »). Les coûts du Fonds comprennent les coûts d'emprunt engagés par le Fonds à l'occasion, les coûts des opérations de portefeuille, les frais payables au comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci, les taxes et impôts payables par le Fonds, les honoraires conditionnels pour le recouvrement des trop-perçus d'impôt étranger et les coûts pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires ou législatives imposées au Fonds. Le Fonds répartit ses coûts proportionnellement entre chacune des séries de titres du Fonds auxquelles ils s'appliquent. Les coûts du Fonds qui sont propres à une série de titres sont attribués à cette série. Ces sommes sont payées à partir de l'actif attribué à chaque série de titres du Fonds, ce qui réduit le rendement que vous pouvez obtenir.

# Fonds Repère 2035 Sun Life

Les honoraires et les frais payables aux membres du CEI ou relativement à celui-ci sont répartis entre le Fonds et les séries auxquels ils s'appliquent d'une façon que le gestionnaire estime juste et raisonnable. Aux fins de la répartition des coûts du CEI entre les fonds, le gestionnaire fait une distinction entre deux catégories de fonds, soit ceux qui sont structurés comme des fonds de fonds et ceux qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire a déterminé que, compte tenu de la complexité des questions devant être examinées par le CEI pour les fonds de chaque catégorie, il convenait que les fonds structurés comme des fonds de fonds se voient attribuer une proportion moindre des coûts du CEI que les fonds qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire attribue d'abord les coûts du CEI à chacune de ces catégories de fonds, puis répartit ces coûts de manière égale entre les fonds de chaque catégorie. Les montants de ces charges sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global du Fonds.

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou pour la ou les périodes à compter de la date de sa création jusqu'au 31 décembre 2024.

## Valeur liquidative du Fonds par titre (\$) <sup>1</sup>

### Fonds Repère 2035 Sun Life – série A

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)	2021 (\$)	2020 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	15,44	14,33	17,67	18,34	16,78
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	1,12	0,40	0,38	1,10	0,62
Total des charges	(0,34)	(0,32)	(0,33)	(0,38)	(0,39)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,45)	(0,38)	(0,46)	(0,01)	(0,24)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,24	1,38	(2,98)	(1,36)	1,56
<b>Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,57</b>	<b>1,08</b>	<b>(3,39)</b>	<b>(0,65)</b>	<b>1,55</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,72)	(0,08)	(0,05)	(0,76)	(0,41)
Des dividendes	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,03)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>	<b>(0,72)</b>	<b>(0,08)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,76)</b>	<b>(0,44)</b>
<b>Valeur liquidative à la fin de la période</b>	<b>16,08</b>	<b>15,44</b>	<b>14,33</b>	<b>17,67</b>	<b>18,34</b>

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnelles du Fonds, ou les deux.

# Fonds Repère 2035 Sun Life

## Ratios et données supplémentaires

### Fonds Repère 2035 Sun Life – série A

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) <sup>1</sup>	40 351	46 475	47 326	61 328	64 683
Nombre de titres en circulation (en milliers) <sup>1</sup>	2 509	3 010	3 303	3 470	3 527
Ratio des frais de gestion (%)	2,20	2,20	2,20	2,20	2,25
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) <sup>2</sup>	2,20	2,20	2,20	2,20	2,25
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	27,88	12,91	11,76	19,69	53,35
Valeur liquidative par titre (\$)¹	16,08	15,44	14,33	17,67	18,34

<sup>1</sup> Les données sont au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

<sup>2</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) y compris le pourcentage des charges de fonds de fonds attribué au Fonds pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>3</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>4</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

## Frais de gestion

Les frais de gestion annuels maximums payés par le Fonds représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de titres, exclusion faite des taxes applicables et des frais d'exploitation. Ils s'accumulent quotidiennement et sont payés au gestionnaire mensuellement à terme échu. Les frais de gestion servent à payer les services de conseil en portefeuille et en placement, la surveillance de tout prestataire de services, les activités de marketing et de promotion, la planification des placements et de la vente de titres du Fonds, les services d'administration générale du Fonds ainsi que les commissions de vente et de suivi versées aux courtiers.

Voici les pourcentages et les principaux services payés à même les frais de gestion :

	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion annuels maximums (%)	Rémunération du courtier (%)*	Services d'administration générale, services de conseil en placement et profit (%)
Titres de série A	1,80	48	52

\* Comprend les commissions de ventes et de suivi.

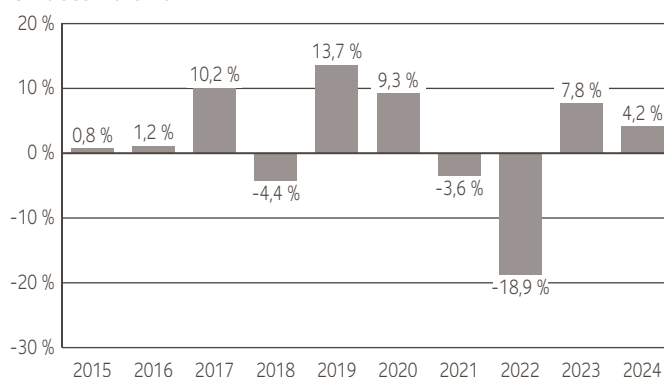
## Rendement passé

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement, ni d'autres frais optionnels ou de l'impôt à payer par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

## Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement annuel du Fonds pour la période considérée. Il indique, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice.

### Titres de série A – Rendement annuel pour la période close le 31 décembre 2024



## Rendement composé annuel

Le tableau compare les rendements totaux composés annuels historiques des titres de série A du Fonds à ceux de l'indice de référence suivant et de l'indice général, le cas échéant :

L'indice de référence est composé de ce qui suit :  
 82,0 %, indice des obligations universelles FTSE Canada  
 18,0 %, indice mondial tous pays MSCI en monnaie locale (\$ CA)

Les titres de série A ont dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence au cours des dix derniers exercices, au cours des cinq derniers exercices, au cours des trois derniers exercices et au cours du dernier exercice.

Le tableau suivant présente l'indice général ou les indices généraux :  
 Indice général – indice des obligations universelles FTSE Canada

# Fonds Repère 2035 Sun Life

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à ceux de l'indice de référence et de l'indice ou des indices généraux, le cas échéant, se trouve dans la section « Résultats d'exploitation ».

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Date de début du calcul du rendement <sup>*</sup>
Série A	4,2 %	(3,1) %	(0,8) %	1,6 %	-
Indice de référence	7,0 %	0,8 %	2,7 %	3,5 %	-
Indice général	4,2 %	(0,6) %	0,8 %	2,0 %	-

\* Le rendement depuis la création n'est pas indiqué pour les séries dont la date de lancement remonte à plus de 10 ans.

## DESCRIPTION DES INDICES

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'obligations d'État et de sociétés de première qualité, à taux nominal fixe, émises au Canada et libellées en dollars canadiens, d'une durée jusqu'à l'échéance d'au moins un an.

L'indice mondial MSCI tous pays est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, qui est conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers mondiaux développés et émergents. L'indice exclut l'incidence des variations de change.

## Aperçu du portefeuille<sup>\*</sup>

Au 31 décembre 2024

### Les 25 principaux titres

Titres <sup>†</sup>	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
1 Fonds Repère Actions mondiales Sun Life, série I	20,9
2 Gouvernement du Canada, obligation à coupon détaché, 1 <sup>er</sup> juin 2035	12,1
3 Province d'Ontario, obligation classique à coupon détaché, 2 juin 2035	10,3
4 Province d'Ontario, obligation résiduelle à coupon détaché classique, 2 juin 2035	9,8
5 Province de la Colombie-Britannique, coupon d'intérêt, 18 juin 2035	8,9
6 Gouvernement du Canada, obligation à coupon détaché, 1 <sup>er</sup> décembre 2034	6,4
7 Hydro-Québec, obligation résiduelle à coupon détaché, 15 févr. 2035	4,5
8 Gouvernement du Canada, obligation à coupon détaché, 1 <sup>er</sup> juin 2034	3,9
9 Hydro-Québec, coupon d'intérêt, 15 févr. 2035	2,6
10 Province du Manitoba, coupon détaché, 5 mars 2034	2,2
11 Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
12 Province du Manitoba, coupon détaché, 5 sept. 2033	1,6
13 Province d'Ontario, obligation résiduelle à coupon détaché classique, 10 janv. 2035	1,5
14 Province du Nouveau-Brunswick, obligation classique à coupon détaché, 26 mars 2033	1,4
15 Province du Nouveau-Brunswick, obligation classique à coupon détaché, 26 sept. 2033	1,1
16 Province du Manitoba, coupon détaché, 5 mars 2035	0,7
17 Province du Manitoba, coupon détaché, 5 sept. 2034	0,6
18 Province de la Saskatchewan, coupon détaché, 5 sept. 2033	0,4
19 Province de la Colombie-Britannique, coupon d'intérêt, 18 déc. 2034	0,4
20 Province du Nouveau-Brunswick, obligation classique à coupon détaché, 26 mars 2034	0,4
21 Province de la Saskatchewan, coupon détaché, 1 <sup>er</sup> déc. 2030	0,4
22 Province de la Saskatchewan, coupon détaché, 1 <sup>er</sup> juin 2031	0,4
23 Province de Terre-Neuve-et-Labrador, coupon détaché, 17 avr. 2033	0,4
24 Province de la Saskatchewan, coupon détaché, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	0,4
25 Province de la Saskatchewan, coupon détaché, 1 <sup>er</sup> juin 2032	0,4
	<b>93,4</b>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)</b>	<b>40 351 \$</b>



# Fonds Repère 2035 Sun Life

## Répartition de l'actif<sup>†</sup>

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Titres à revenu fixe	77,7
Actions	20,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Autres actifs, moins les passifs	(0,3)
	<b>100,0</b>

\* Information au 31 décembre 2024. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le portefeuille du Fonds. À moins d'indication contraire, il est question de positions acheteur. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles de ces titres, sans frais, en composant le 1-877-344-1434, en consultant notre site Web à l'adresse [www.placementsmondiauxsunlife.com](http://www.placementsmondiauxsunlife.com) ou en nous envoyant un courriel à l'adresse [info@placementsmondiauxsunlife.com](mailto:info@placementsmondiauxsunlife.com).

† Les actions, pour les besoins de ce tableau, comprennent les placements dans le Fonds Repère Actions mondiales Sun Life.

† Le portefeuille de placements comprend d'autres fonds de placement. Le prospectus des fonds de placement sous-jacents et d'autres renseignements sont accessibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment ses stratégies, ses résultats d'exploitation, son rendement et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent. Ils sont fondés sur les convictions, les prévisions et les projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, par nature, assujettis notamment à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le fonds et divers facteurs économiques. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui pourraient être exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs pourraient inclure, notamment, des facteurs généraux d'ordre économique et politique et des facteurs liés au marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, la concurrence, les changements technologiques, ainsi que les changements de réglementation ou des lois fiscales, et les pandémies. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses qui sont actuellement jugées raisonnables par la direction, le gestionnaire ne peut garantir aux épargnants actuels ou éventuels que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « objectif » et autres expressions analogues caractérisent les énoncés prospectifs. Le gestionnaire ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou pour tenir compte de nouvelles informations ou de la survenance d'événements imprévus, sauf si la loi l'exige.

# RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

## Fonds Repère 2035 Sun Life

Gestion d'actifs PMSL inc.  
1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6  
Téléphone : 1-877-344-1434 | Télécopieur : 416-979-2859  
[info@placementsmondiauxsunlife.com](mailto:info@placementsmondiauxsunlife.com)  
[www.placementsmondiauxsunlife.com](http://www.placementsmondiauxsunlife.com)